



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CFDT SERVAIR SA

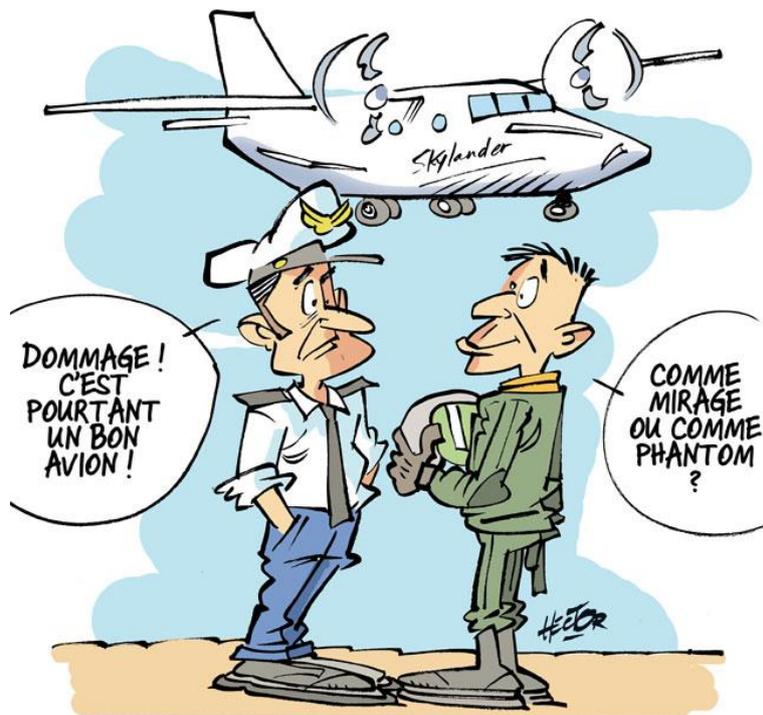
Roissy le 06/05/2017

NAO SERVAIR S.A 2017

NÉGOCIATIONS DÉLOYALES



SERVAIR un Avion Sans Pilote !!!!!



Le compte n'y est pas !

La direction n'a même pas pris le soin de faire deux propositions de protocoles

- une sur les mesures d'augmentations générales
- et l'autre part des thématiques ceci prouve bien l'intérêt qu'elle porte au sujet

Aucun Relevés des discussions avec les OS et pour cause

Dans le protocole, les signataires s'engagent pour une maîtrise des coûts salariaux (sauf pour eux bien évidemment) !!!!!



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CFDT SERVAIR SA

La direction refuse de donner les salaires des 40 cadres de la Direction ceci a-t-il un impact sur la Négociation et la répartition sur toutes les autres catégories socio professionnelles !

Bien sûr

La CFDT peut légitimement s'interroger si comme à AF il n' y a pas eu des petites d' Augmentation de 17% pour eux ?

Faudra-t-il saisir une nouvelle fois le Tribunal pour avoir ces données !!!!!

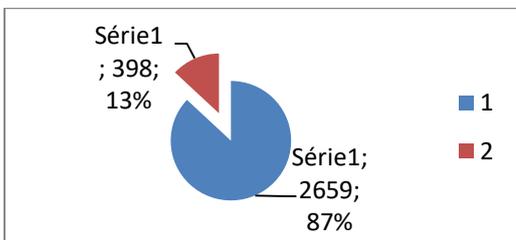
1, 2 % par filière et classification (Salaires non connus cadres, donc estimation fourchette entre 8000/12000€)

Nombre de salariés SERVAIR SA

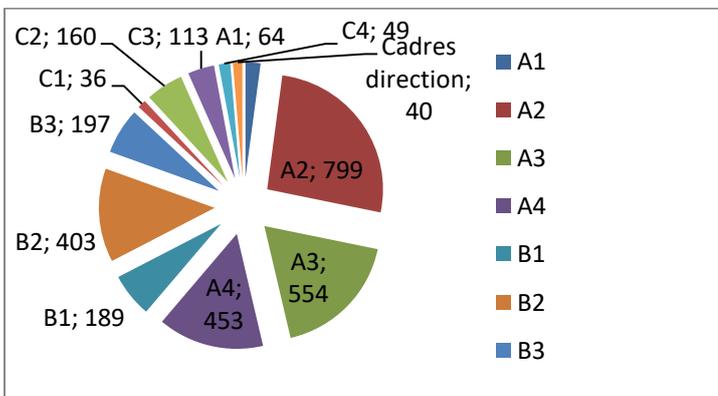
3057 effectifs globaux

2659 non cadres

398 cadres



Nombre de salariés par catégories

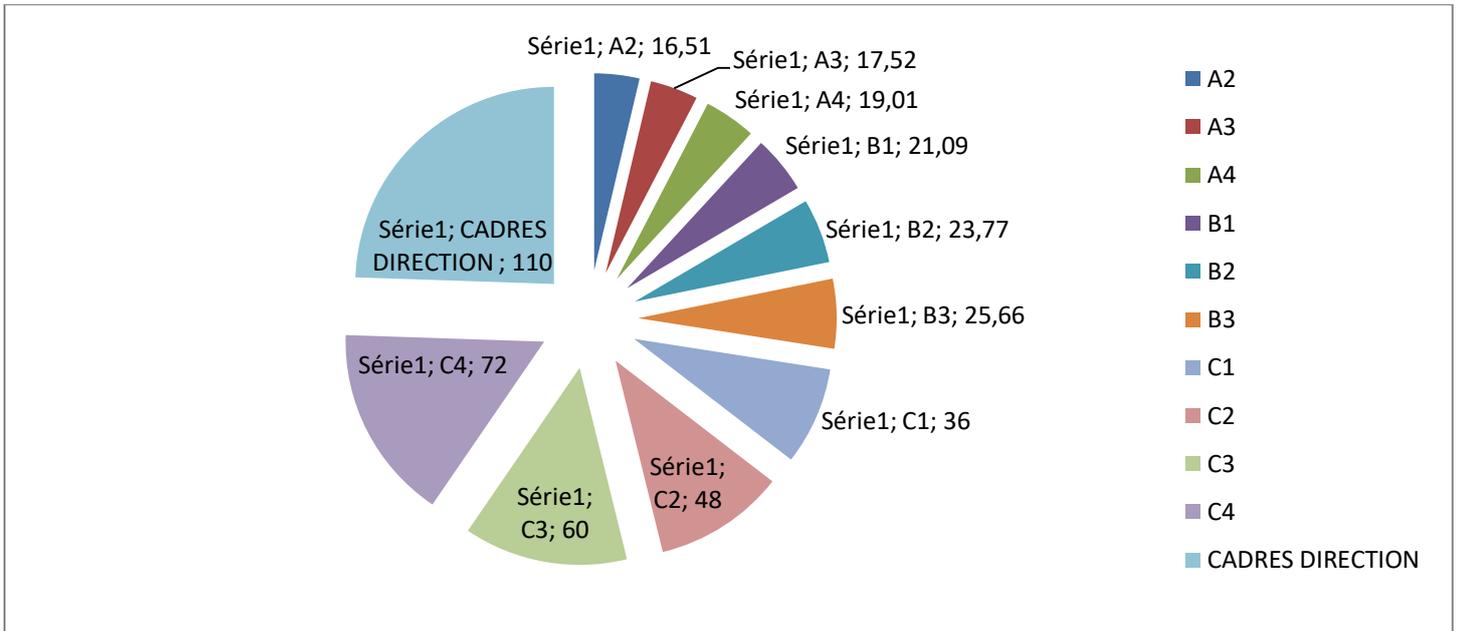




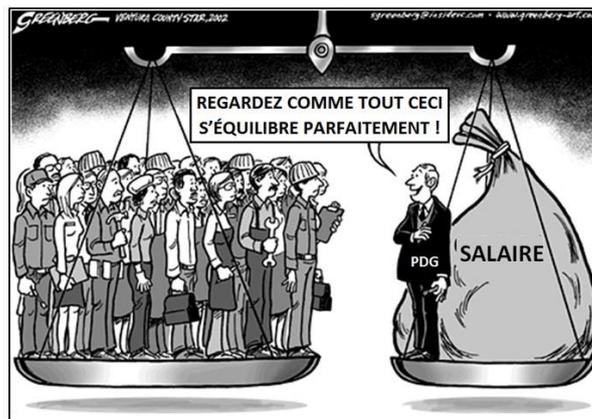
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CFDT SERVAIR SA

Visuel des 1,2% en € par catégories socio professionnelles dont cadres direction salaires base
Sur moyenne de 6000€ à 12000€



Lors de ces négociations il y en avait un hologramme de « Saint-François Baptiste » qui rôdait dans les couloirs et au troisième étage, ancien chef du personnel de l'entreprise Servair ; **ne nous étonnons pas que par des ondes négatives**, celui-ci a eu une influence sur la négociation en tant que telle.



© Steve Greenberg – www.greenberg-art.com



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CFDT SERVAIR SA

REVENDEICATIONS CFDT	Réponses Direction	Commentaires CFDT
<p>MESURES D'AUGMENTATIONS GENERALES CFDT ET POUVOIR D'ACHAT -+ 2,6% pour 2017 avec effet rétroactif au 1er janvier 2017 hors GVT (Glissement, vieillesse, Technicité). Et comment voulez-vous négocier si on dissimule déjà au sein de la même masse salariale cadres et non-cadres les rémunérations des cadres dirigeants !!!!!. La CFDT demande depuis des années, la rémunération des 30 plus hauts dirigeants de servair, cette année encore, elle refuse de les Remettre</p>	<p>1, 2 % au 1^{er} juillet</p> 	<p>S'il y avait un effet rétroactif au 1er janvier 2017 uniquement pour 2017 (sans parler du rattrapage 2016 basé sur 6 mois...) cela aurait pu recevoir notre aval mais idem 2016 les mesures 2017 sont basés sur 6 mois (à partir du mois de juillet et non pas avec effet rétroactif au 1 er janvier) les indicateurs de négociation s'apprécient dans un ensemble EN France et à moins que le « Territoire de SERVAIR » soit hors de France », la méthode est la même effet glissant, effet report et mesures rétroactives et non pas pour les besoins de la cause séparés !!!!</p>
<p>Intégration de la prime d'ancienneté dans le salaire de base à partir de la 15eme année . Majoration de 1% par année à partir de la 15eme année d'ancienneté</p>		<p>Commentaire CFDT : La prime d'ancienneté intégrée dans le salaire pourra développer ce qui n'existe plus à servair c'est-à-dire une politique d'avancement puisque les commissions paritaires n'existent plus au sein des établissements de servair,</p>
<p>INDEMNITE DE TRANSPORT . Mise place d'indemnité kilomètre véhicule (IKV) sur une base de 0,3187€ / kilomètre parcouru) et non au kilomètre roulant SNCF comme actuellement. . Remboursement à 100% du Pass NAVIGO Mensuel au tarif réel de la zone présentée</p>		<p>Commentaire CFDT : Aujourd'hui dans les entreprises on négocie au prix du kilomètre roulant non pas SNCF fiscalisé et défiscalisé : SERVAIR depuis +de 20 ans indemnise à hauteur de 0,13 € sur une base forfaitaire 22 jours travaillés. Dans les autres entreprises de la plateforme l'indemnisation est entre : - 0,17 € et 0,20€ du kilomètre pour ne pas parler des agents Air France au sol qui sont à 0,23 € du kilomètre.</p>



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CFDT SERVAIR SA

<p>La CFDT rappelle que l'intéressement n'est pas du salaire et n'a pas figurer dans un protocole de négociations salariales</p> <p>UNIFORMISATION DES REGIMES DE FRAIS DE SANTE ET DE PREVOYANCE POUR LES CADRES ET LES NON-CADRES</p>	<p>Intéressement somme de 48 € sur l'intéressement et d'une prime de 300 €</p> 	<p>servair est dotée d'un comité central d'entreprise et d'une commission intéressement servair SA tout cela est hypothétique si le salarié n'est pas présent au sein de l'entreprise ou malade en longue maladie ou sur un congé bactériologique une situation où quand on regarde l'absentéisme les mi-temps thérapeutiques, le temps partiel la situation est exécration dramatique même vis-à-vis de la démographie.</p> <p>Une Prime ce n'est pas du salaire, c'est une Double peine pour les salarié(es) malades</p> <p>La mise en place d'une Mutuelle, qui offre les mêmes garanties que les cadres. Il n'y a aucune raison objective qui voudrait, que les agents, qui subissent des dégradations importantes de leur santé soient moins bien couverts que les cadres.</p> <p>Dans les futures négociations qui auraient déjà dû être engagées en vue des appels d'offres d'une nouvelle mutuelle avant la fin de l'année il sera nécessaire sans équivoque de revenir vers plusieurs options.</p> <p>La direction doit faire le choix d'une véritable politique sociale mutualiste et de prévoyance.</p>
<p>CONVENTION D'ACCORD SUR LES MESURES DE DEPARTS NEGOCIES POUR LES SALARIES DE SERVAIR S.A AVEC PRISE EN COMPTE DE LA PENIBILITE DURANT LA CARRIERE PROFESSIONNELLE</p>		<p>la CFDT a déjà dénoncé les mesures via la retraite :</p> <p>il n'est pas acceptable qu'il y ait deux sortes de salariés et que les écarts d'indemnisation soient de 200 € à 200 000 € bien au contraire il doit y avoir une convention de départ mettant en œuvre des barèmes indemnitaires équitables sans discrimination sans inégalité de traitement ce que fait la direction n'a pas de sens tous les salariés partant à la retraite et pour beaucoup qui l'ont bien mérité doivent avoir des indemnités équitables.</p> <p>En 2012 la direction générale voulait négocier la pénibilité 2012 à ce jour rien n'est fait 2017 !!!!</p>



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CFDT SERVAIR SA

<p>NEGOCIATION D'UNE GRILLE DE CLASSIFICATION /QUALIFICATION / REMUNERATION /CADRES ET NON-CADRES SERVAIR S.A</p>	<p>La direction reporte cette négociation en 2018.</p>	<p>2018 cela veut dire jamais !!!! Nous ne sommes pas Dupes gate aura la gestion globale de SERVAIR et les Dirigeants actuels seront partis Les promesses n'engagent que ceux qui y croient La grille issue de l'accord de 2004 est depuis longtemps obsolète, inadaptée aux organisations propres aux centres et largement « dévoyée » par la Direction Générale et les Directions d'Etablissements au détriment des salariés tant sur leurs rémunérations que sur leurs conditions de travail par la mise en place d'une polyvalence destructrice et contre-productive !</p>
<p>NEGOCIATION D'UN ACCORD MAITRISE SE SUBSTITUANT A « L'ACCORD RELATIF A LA MAITRISE » (hors enveloppe NAO).</p>		<p>Il n'est pas acceptable dans une entreprise comme servair d'avoir un statut relatif à la maîtrise, cet accord vide de contenu et de sens qui ne valorise pas la Maîtrise de SERVAIR S.A alors que la CFDT qui avait signé l'accord cadre qui est un bon accord avait mis comme condition: la négociation d'un accord maîtrise ce qui avait un sens bien avant la GEPC. Mais bien sûr la Direction n'a toujours pas tenu ses engagements</p>
<p>NEGOCIATION D'UN ACCORD SUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPEES SERVAIR S.A</p>	<p>la direction à botté en touche</p> 	<p>la CFDT Considère ceci comme immoral et inacceptable pour l'accord handicapés ce qui un comble ceci représente un investissement et non un coût nous sommes scandalisés.</p> <p>Scandaleux !</p>
<p>RENEGOCIATION D'UN ACCORD EGALITE PROFESSIONNELLE FEMMES / HOMMES SERVAIR S.A Sans préjuger de la décision de la cour d'appel en date du 18 mai 2017 pour lequel nous avons saisi le tribunal pour déloyauté de négociations sur l'ancien accord l'enveloppe pour résorber les écarts a servi bien évidemment au vu des</p>	<p>La Direction rajoute +50 000 €</p>	<p>Aujourd'hui et nous le savons d'ores et déjà, cette somme ira pour payer les augmentations notamment à des militants syndicaux promus très largement dans le cadre de la prime à la signature d'accords et accentuent les distorsions de rémunérations.</p>



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CFDT SERVAIR SA

<p>méthodes tant décriées chez servair qu'à agrandir les écarts en donnant les augmentations à certains et des sommes ridicules de deux euros aux autres : ce qui est discriminatoire</p>		
 <p>NEGOCIATION D'UN ACCORD DE QUALITE DE VIE AU TRAVAIL (QVT) SUR LE 1ER SEMESTRE 2017</p>	<p>La direction dit hors sujet</p> 	<p>la Direction Générale rechigne à aborder. Cette thématique touche très largement les salariés de l'entreprise bien au-delà de la distinction entre Cadres et non-Cadres.</p> <p>Par son défaut de négociation sur le sujet, la Direction Générale montre l'archaïsme de ses conceptions quant à l'articulation vie privée / vie professionnelle où l'une supplante l'autre, peu importe les dégâts et les conséquences sur la vie privée et familiale !</p> <p>La CFDT demande la Négociation d'un accord dès le premier semestre 2017</p>
<p>Primes faisant Fonction</p>	<p>Suppression du plafond de 100€</p>	<p>Encore une économie pour la direction, très peu salariés la touche, les faisant fonction s'arrêtent souvent avant les 15 jours et reprennent après.</p> <p>La CFDT avait demandé que la prime soit octroyée dès le premier jour</p>



Cette NAO 2017 s'est déroulée dans un cadre spécifique à SERVAIR

Air France et le Groupe Gate pour HNA qui ont procédé à la vente de SERVAIR « ont vendu la transmission du savoir-faire des professionnels de SERVAIR à tort » puisque les départs ne sont pas remplacés se succèdent et contredisent lourdement cette Vision des choses.

SERVAIR n'a aucunement mesuré les dégâts collatéraux comme les tensions relationnelles à bord des Avions !!!!!

La CFDT met en garde la Direction sur les éventuelles conséquences potentielles qu'elle devra Assumer !!!!

Une Direction du NI-NI

Ni Air France Ni SERVAIR alors pour Qui Travaille t'on ?

D'autant plus que les premiers effets Gate produisent les premiers méfaits qui par leurs réflexions remettent en cause le Management SERVAIR

Une Direction qui ne veut pas tourner la page et mettre en œuvre un Dialogue Social responsable et apaisé.

Chantage à la Signature, Primes à la Signature

Nous Venons d'apprendre que les NAO et l'accord GEPEC ont été signés par les 3 mêmes OS et nous comprenons mieux « les augmentations arbitraires que la Direction vient d'octroyer à certains militants syndicaux ». alors que la direction impose un régime minceur pour la majorité des salariés.

Cette Méthodologie créée sur pièce par la Direction et « ses Pseudos Syndicats » est à la hauteur de notre plus profond rejet.

La CFDT : des CHOIX DES ACTES

Plus d'info sur :  **www. Cfdt servair.fr**